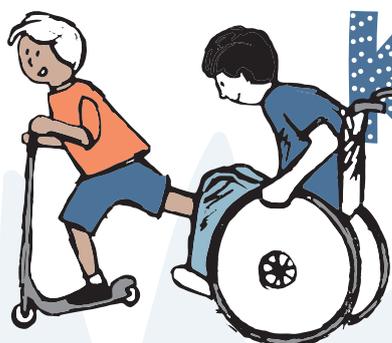




LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

Journée de sensibilisation et de promotion des droits de l'enfant



# KANNER- RECHTS- FEST



L'article 24 de la Convention internationale des droits de l'enfant en fête en 2024 :

Le droit de l'enfant de vivre dans un environnement propre et sain et d'être entendu à ce sujet

**Au Parc merveilleux de Bettembourg / Dimanche 16 juin 2024**

**Animations et informations tout au long de la journée**  
proposées par de nombreux partenaires et organisations actifs dans le domaine  
des droits de l'enfant et de la protection de l'environnement

- 9h30** Ouverture du parc
- 9h30 - 17h00** Stands d'information, rallye découverte pour enfants
- 9h30 - 17h00** Exposition des œuvres du concours créatif (Salle Amazonia)
- 11h00** Présentation du spectacle « Den Arthur fällt duerch d'Welt » par des élèves de l'école de Walferdange
- 15h00** Allocution, Claude Meisch, ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse  
Allocution, Josée Lorsché, première échevine à la commune de Bettembourg  
Remise des prix du concours créatif « Deng Zukunft, deng Stëmm – Klimawandel an Zukunft vun eiser Äerd » (MENJE / UNICEF Luxembourg)
- 14h00 - 16h30** Interviews par les enfants-reporters « Virwëtzte froen no »

Dans l'ambiance conviviale qu'offre le parc, parents et enfants auront l'occasion d'explorer de manière ludique les droits de l'enfant et de s'exprimer sur leurs idées pour protéger l'environnement.



**L'entrée est gratuite pour tous les enfants**